



Rentrée 2015 : ARPEJEH appelle les entreprises à se mobiliser pour accueillir davantage de stagiaires en situation de handicap

L'association ARPEJEH se bat depuis plusieurs années afin de faciliter l'accès des stages en entreprise aux élèves et étudiants en situation de handicap.

Aussi, l'association se félicite que les pouvoirs publics aient entendus son appel et que les parlementaires aient adopté une mesure, dans le cadre du projet de loi pour la croissance et l'activité voté cet été, visant à améliorer l'inclusion au sein des entreprises.

En effet, la loi permet désormais aux entreprises **d'inclure dans les bénéficiaires de l'obligation d'emploi de 6% de travailleurs handicapés, les élèves en situation de handicap accueillis dans le cadre de stages de découverte.**

Cette possibilité fait suite à un engagement du Président de la République dans le cadre de la Conférence nationale du handicap.

Pour Christian Sanchez, Président d'ARPEJEH, « il s'agit d'un signal extrêmement positif en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes handicapés, pour qui les stages représentent une expérience capitale, un premier pas vers l'emploi ».

Les stages en milieu professionnel sont l'occasion pour les jeunes élèves handicapés de se confronter à la réalité de l'entreprise et de les aider à se construire un projet professionnel. Pour les entreprises, c'est un moyen de mieux appréhender la question et de familiariser les équipes au handicap.

C'est pourquoi ARPEJEH accompagne depuis 2008 les jeunes élèves et étudiants en situation de handicap, de la 3^{ème} aux études supérieures, dans leur recherche de stages. Grâce aux partenariats noués avec les Académies des régions Ile-de-France, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Orléans-Tours, **les entreprises du réseau ARPEJEH ont déjà permis à près de 1 000 jeunes de découvrir le monde professionnel à travers des stages.**

L'association espère que la nouvelle possibilité offerte par la loi sur la croissance et l'activité lui permettra de démultiplier son action. Grâce à ce levier, **ARPEJEH appelle les entreprises à se mobiliser dès la rentrée scolaire pour accueillir davantage de stagiaires en situation de handicap et favoriser ainsi l'insertion professionnelle des personnes les plus fragiles.**

A propos d'ARPEJEH : L'association ARPEJEH œuvre pour l'employabilité des jeunes en situation de handicap. En s'appuyant sur son réseau composé de 63 entreprises, ARPEJEH développe un ensemble d'initiatives concrètes à destination des jeunes: ateliers découverte des métiers, stages de la 3^{ème} au bac+5, visites d'entreprise, tutorat, ateliers de préparation professionnelle. Depuis sa création l'association a accompagné plus de 5 500 jeunes dans la construction de leur avenir professionnel.

Plus d'informations sur : <http://www.arpejih.com/site/>

Contact presse : Servane CHAUVEL
servane.chauvel@arpejih.com : 06 72 56 06 13